



Cépralmar

O.P. du Sud

CAHIER DES CHARGES

Amélioration des connaissances de la biologie (croissance, reproduction, comportement) de la nasse changeante (*Nassarius mutabilis*) sur le Golfe du Lion.

I – LE CONTEXTE

Le projet PEEYNAC est réalisé dans le cadre de l'appel à projet 2016 mesure 28 du FEAMP, Fonds Européens pour les Affaires Maritimes et la Pêche : « partenariats entre scientifiques et pêcheurs ».

L'autorité de gestion est la Direction des Pêche Maritimes et de l'Aquaculture (DPMA).

Le chef de file en est le Cépralmar qui assumera, avec son partenaire, à savoir : l'OP du Sud, Organisation de producteurs de pêche, le lien entre l'autorité de gestion et le ou les prestataires.

A travers une collaboration entre scientifiques et pêcheurs, ce projet ambitionne de compléter les connaissances sur la biologie et l'écologie de la nasse changeante (*Nassarius mutabilis*). Ces informations récoltées permettront aux professionnels et leurs représentants de disposer du maximum d'informations disponibles pour concevoir un mode de gestion adapté à cette nouvelle ressource, exploitée depuis 2011 par la petite pêche côtière du Golfe du Lion.

II – LE PROJET

A- Etat de départ

La nasse changeante est un petit gastéropode exploité en Méditerranée française depuis 2011 par des petits métiers (navires de moins de 12 m) en pêche côtière, à l'aide de filière de nasses (appelé également paniers). Les filières sont généralement calées parallèlement à la côte dans des petits fonds pour des durées n'excédant pas 24h. Bien que récente, l'exploitation constitue une part très significative du chiffre d'affaires de certains armements (source OP du Sud). Les connaissances sur cette espèce (croissance, reproduction...) sont très faibles. La bibliographie indique que les principales études ont été menées en Italie, probablement en raison de l'importance historique de ces pêcheries, notamment sur la moitié nord de l'Adriatique.

La nasse changeante vit sur des fonds sablo-vaseux de l'étage infra-littoral en Méditerranée (Fisher et al., 1987), entre 3 et 15 m de profondeur aux dires des professionnels. Sa distribution en Adriatique est non homogène sans bathymétrie préférentielle (Balducci 2006 ; Piccinetti et Piccinetti Manfrin, 1998), ce qui semble également être le cas d'après l'analyse des captures le long du Golfe du Lion (travaux en cours). Espèce a priori protandre, le changement de sexe se ferait autour d'une longueur totale de 18-20 mm (Polidori et al, 2015). La maturité sexuelle mâle surviendrait à 11 mm, 20 mm pour la maturité des femelles (Polidori et al, 2015). La période de reproduction s'étale de la fin de l'hiver au début du printemps, la fécondation est interne avec ponte des œufs sur des substrats durs entre mars et mai (Fabi et Giannini, 1983).

Ces rares travaux ont conduit les italiens à mettre en place une réglementation sur leur pêcherie : taille minimale fixée à 20 mm, quota journalier maximum par navire, limitation de la saison de pêche de novembre à mai. Malgré tout, ces mesures ne semblent pas suffisantes pour garantir une exploitation durable de cette ressource puisqu'un déclin des captures a été constaté depuis le début des années 2000 (Grati et al., 2010).

Si de nombreux travaux ont été recensés sur la croissance de gastéropode, notamment sur le bulot (Santarelli L. et Gros P., 1985), aucun travail sur la croissance de la nasse changeante n'a été trouvé dans la bibliographie. Ce point est pourtant une donnée indispensable à la mise en place d'une gestion cohérente et efficace de cette ressource. Cet élément est l'objectif premier de ce projet : caractériser la croissance et identifier ou non de la variabilité suivant les secteurs de pêche. En complément, une analyse de la maturité sexuelle sera menée pour comparer si les observations faites en Adriatique se retrouvent sur le Golfe du Lion.

B- Travaux antérieurs

La force de ce programme d'étude est justement de ne pas avoir de référence existante, il consiste à produire les bases de la connaissance d'une ressource nouvellement exploitée.

Les données existantes sur la nasse ne sont pas issues de programmes d'études ciblés comme cela est le cas pour certaines espèces halieutiques emblématiques du Golfe du Lion. Des informations parcellaires sur des présences/absences sont disponibles dans des études peu académiques telles que des rapports d'étude d'impact issus de pêches standardisées ou de prélèvements de sédiments.

Les seuls travaux menés sur cette espèce sont ceux initiés depuis fin 2015 par l'OP du Sud, en partenariat notamment avec le Cépralmar. Ce premier projet sur la nasse changeante qui s'est terminé fin 2017 comprenait 3 volets :

- caractérisation de la pêcherie et des captures (à Agde et au Grau du Roi) ;
- tests pour une méthode de tri optimisée ;
- amélioration de la valorisation de cette espèce.

Ce projet a duré 2 ans. Les premiers résultats ont permis d'avoir une image des captures sur les ports d'Agde et du Grau du Roi. Différentes méthodes pour mieux trier cette espèce ont été expérimentées : modification du maillage, utilisation de grille... Enfin, un gros travail de valorisation à l'échelle locale a été mené, ainsi qu'un changement de nom commercial : « la noisette de mer ».

C - Objectifs et résultats attendus

Le projet PEEXNAC qui fait l'objet de ce cahier des charges s'inscrit dans la continuité du premier. Il vise à mettre en place, en collaboration avec la profession, un encadrement de ce nouveau métier pour une exploitation durable du stock. Il convient pour cela d'acquérir des données sur la biologie et l'écologie de cette espèce et de constituer un état de référence pour évaluer le stock. Pour parvenir à cet objectif, un plan d'échantillonnage ambitieux est proposé avec le concours de pêcheurs professionnels de chacune des prud'homies de pêche concernées. En effet, la nasse changeante ne fait pas partie des espèces suivies par les scientifiques, or il nous semble important d'estimer la taille du gisement. Sans être vraiment comparable, une étude sur la ressource en telline (*Donax trunculus*) a été réalisée en 2005 (Jouvenel J.. & Prat, 2005). C'est sur ce modèle que nous souhaitons travailler en étant plus exhaustif et ambitieux.

Il s'agira, en premier lieu, d'acquérir des données sur sa croissance dans le Golfe du Lion, connaître les périodes de reproduction et la contribution des différentes tailles au maintien des populations.

Ce travail doit être mené sur 4 secteurs de pêche du Golfe du Lion : Port Saint-Louis du Rhône, les Saintes Maries de la Mer/Le Grau du Roi, le Grau d'Agde et Port-la-Nouvelle avec l'appui de petits de ces secteurs. Il s'agit de vérifier si les données sont les mêmes sur chacune de ces zones ou non, sachant que la dynamique des courants sur le Golfe du Lion en lien avec le delta du Rhône influe fréquemment sur les conditions de vie des espèces.

Le comportement des nasses, leurs possibilités de déplacement, notamment en lien avec la prédation de leurs proies devront être appréhendées. Ces éléments doivent nous permettre de mieux comprendre les dynamiques comportementales, et peut-être d'améliorer la qualité des appâts utilisés.

L'ensemble de ces résultats doit permettre à la profession de mettre en place une véritable gestion de la pêche de cette ressource garantissant une exploitation durable. En effet, suite aux premiers résultats du projet en cours sur la nasse, des professionnels ont mis en place un tri de leurs captures mais sans fondement biologique. Ils évoquent également l'intérêt de périodes de fermeture, de quota par jour... mais sans les éléments biologiques sur l'espèce, l'impact de telles mesures sur les populations ne peuvent être quantifiées. Cette volonté de gestion émanant des professionnels, il apparaît indispensable de leur fournir ces éléments au plus vite afin d'encadrer l'activité avant que l'exploitation et la dépendance économique à cette ressource ne deviennent trop forte. La dernière partie du projet ambitionne donc de faire émerger de la profession un système de gestion adapté aux pêcheries de nasses du Golfe du Lion.

D – Zones d'étude

La nasse changeante est une espèce exploitée depuis 5 ans dans le Golfe du Lion. Aujourd'hui sa pêche s'étend du Golfe de Beauduc à l'Est à Port-la-Nouvelle à l'Ouest. La zone d'étude optimale devrait donc comprendre la bande côtière de cet ensemble de systèmes côtiers.

Dans le cadre du présent projet, cette étendue est conditionnée par l'adhésion de professionnels des prud'homies concernées. Les petits métiers ciblant la nasse ont déjà démontré leur intérêt pour travailler à l'élaboration d'une gestion sur ce nouveau métier à travers le projet en cours porté par l'OP du Sud. La demande de montage de ce projet vient directement de la profession. Le risque de non implication de leur part est donc nul.

E – Modalités de l'intervention

En fonction des objectifs, des résultats attendus et de la zone d'étude, décrits ci-dessus, les candidats devront présenter une stratégie d'intervention en détaillant les modalités.

Le projet se veut être une véritable collaboration scientifiques-pêcheurs, les résultats des travaux des premiers permettant aux seconds la meilleure exploitation possible des ressources de nasses. Afin de répondre aux objectifs du projet, un taux d'échantillonnage important est prévu grâce à l'aide de pêcheurs professionnels volontaires.

Les candidats devront proposer :

- Une stratégie d'échantillonnage
- Un protocole d'étude de la biologie de la nasse dans la zone d'étude
- Un protocole d'étude de l'écologie de la nasse
- Des propositions pour une gestion durable de la ressource par les professionnels

F – Organisation du projet

Ce projet multi-partenarial s'étend sur un territoire de près de 200 km de Port-Saint-Louis-du-Rhône à Port-la-Nouvelle. Afin que l'ensemble des professionnels intéressés par l'exploitation de la nasse puisse suivre le projet, un Comité de Pilotage sera mis en place et sera ouvert aux 2 CRPMEM, aux différents C(I)DPMEM, à l'ensemble des prud'homies et aux OP.

G – Le calendrier de réalisation

Le projet PEEXNAC a officiellement été engagé le 2 janvier 2018 et se terminera le 31 décembre 2020.

Le prestataire sélectionné devra débuter son intervention au mois de septembre 2018. Un calendrier prévisionnel pourra être demandé par le candidat auprès du Cépralmar.

H – Le budget

Le budget maximum de réalisation pour les prestations attendues est fixé à 85 000 € TTC. La proposition du candidat devra donc se situer en dessous de ce montant, en proposant un coût adapté aux moyens proposés au regard des prestations attendues.

III- CHOIX DU PRESTATAIRE

Seules les offres des candidats dont les capacités financières, techniques et professionnelles seront jugées suffisantes seront analysées.

Les offres seront analysées et classées au regard des critères prix (40 %) et valeur technique (60 %).

Le prix est analysé au regard du prix forfaitaire proposé, la valeur technique au regard du mémoire technique remis par le prestataire.

Il sera demandé, aux prestataires pressentis, ses références et la composition de l'équipe dédiée qui réalisera la prestation.

La sélection du prestataire s'effectuera sur les points suivants :

- La pertinence de la stratégie proposée
- Les modalités d'application
- Le rapport qualité/prix
- Les compétences, expériences, dans le domaine

Le prestataire pourra présenter une candidature unique ou groupée. Si la candidature est groupée avec d'autres structures, un chef de file devra être désignée et la répartition des coûts des prestations par structure précisés. De même les éléments techniques, demandés ci-dessus, pour analyser l'offre, concernera alors chaque structure.